

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DELIBERATION n° 2021.00473
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 22/11/2021

Politique	Renforcer le bien être social	Dossier n°	CM-000950
Commission	Culture - Jeunesse - Vie étudiante - Education et petite enfance - Education populaire		
Direction en charge	Affaires culturelles		
Objet	Opéra - Contrat de coproduction Macbeth avec l'Opéra de Nice Côte d'Azur et SPL Théâtre communautaire d'Antibes - Approbation.		

Président **M. Gaël PERDRIAU, Maire**

Date de convocation du Conseil : **15/11/2021**

Compte rendu affiché le : **23/11/2021**

Nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance : **59**

Présents

M. Gaël PERDRIAU, M. Charles DALLARA, Mme Christiane JODAR, M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Lionel BOUCHER, M. Denis CHAMBE, M. Marc CHASSAUBENE, M. Paul CORRIERAS, Mme Delphine JUSSELME, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, M. Claude LIOGIER, Mme Brigitte MASSON, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Nicole PEYCELON, Mme Nadia SEMACHE, M. Abdelouahb BAKLI, Mme Laura CINIERI, M. Gabriel DE ALMEIDA, Mme Véronique FALZONE, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Catherine GROUSSON, M. Jacques GUARINOS, Mme Diarra KANE, M. Jean-Pierre KOTCHIAN, Mme Cyrine MAKHLOUF, Mme Dominique MANIN, M. Thierry NITCHEU, M. Tom PENTECOTE, Mme Marie-Jo PEREZ, M. Jacques PHROMMALA, Mme Brigitte REGEFFE, Mme Laurence RICCIARDI, Mme Anne-Sophie RIOU, Mme Fanny RIVEY, M. Alain SCHNEIDER, Mme Catherine ZADRA, Mme Maryse ZOFFO, M. François BOYER, M. Germain COLLOMBET, M. Pierrick COURBON, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Jean DUVERGER, M. Olivier LONGEON, M. Michel NEBOUT, Mme Christel PFISTER, M. Ali RASFI, Mme Danielle TEIL, Mme Julie TOKHI, Mme Laetitia VALENTIN, Mme Nicole AUBOURDY (donne pouvoir à M. Patrick MICHAUD à partir du point 36 de l'ordre du jour), M. Lionel JOUFFRE (donne pouvoir à Mme Anne-Sophie RIOU à partir du point 64 de l'ordre du jour), M. Robert KARULAK (donne pouvoir à M. Charles DALLARA à partir du point 75 de l'ordre du jour)

Absents-Excusés

M. Frédéric DURAND donne pouvoir à Mme Catherine ZADRA, M. Georges HALLARY donne pouvoir à M. Denis CHAMBE

Secrétaire de séance

Mme Fanny RIVEY

■ **Rappel et références**

Le bien être social, un des trois piliers de la politique municipale, doit répondre aux exigences légitimes du quotidien des habitants. La Ville de Saint-Étienne, en tant que membre du réseau des villes inclusives et durables Unesco, se doit d'offrir un cadre de vie

toujours plus apaisé et respectueux de l'environnement. Pour cela la Ville de Saint Etienne, enrichit le quotidien de chacun. Être bien dans sa ville, c'est s'y épanouir au-delà du strict nécessaire. Nous donnons les moyens aux Stéphanois de découvrir d'autres horizons culturels en faisant, aussi, de la culture un bien commun, socle de nos valeurs républicaines. Elle se manifeste par la diversité d'expression et l'accès de tous les publics.

■ Motivation et opportunité

L'Opéra de Saint-Etienne, l'Opéra de Nice Côte d'Azur et le Théâtre communautaire d'Antibes ont décidé de mettre en commun leurs moyens en vue de la création de la production de l'œuvre lyrique Macbeth, de Giuseppe Verdi dans une mise en scène et lumières de Daniel Benoin et d'en devenir les Coproducteurs.

Le spectacle sera créé à l'Opéra de Nice pour une série de représentations les 20, 22, 24 et 26 mai 2022. Il sera repris au Théâtre communautaire d'Antibes les 8 et 10 juin 2022, puis à Saint-Etienne les 16, 18 et 20 juin 2023.

■ Contenu

La production est confiée à l'Opéra de Nice Côte d'Azur en tant que producteur délégué.

Le budget prévisionnel total de la coproduction s'élève à 298 317 € H.T en dépenses et 5 000 € HT en recettes.

Chaque coproducteur assumera une part des dépenses de coproduction se répartissant comme suit :

L'Opéra de Nice Côte d'Azur : 258 717€ HT ce qui lui donne une part de 86,73% dans la coproduction.

Le théâtre communautaire d'Antibes : 19 600 € HT ce qui lui donne une part de 6,57 % dans la coproduction.

L'Opéra de Saint-Etienne : 20 000 € HT ce qui lui donne une part de 6,70% dans la coproduction.

Cette part est répartie comme suit :

1/ 15 000 € brut pour le règlement des droits du metteur en scène et éclairagiste

2/ 5 000 € HT d'apport en numéraire

■ Maîtrise d'ouvrage

Ville de Saint-Étienne

■ Point financier

TABLEAU DE FINANCEMENT

Origine des fonds TTC (1)	Investissement		Fonctionnement	
	Coût	Subventions ou autres recettes à percevoir	Coût	Participations ou Dotations à percevoir
Ville (dont recettes de fonctionnement)			20 000 € HT	
Département				
Région				
État				
Europe				
SEM				
Autre				

Total des coûts et montants perçus par la Ville	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Charge nette Ville		0,00 €		0,00 €

(1) Attention : Remplacer TTC par HT s'il s'agit d'une activité assujettie à TVA

■ Proposition

Il est demandé à l'Assemblée Délibérante de bien vouloir :

- approuver le contrat de coproduction à intervenir entre la Ville de Saint-Etienne, l'Opéra de Nice Côte d'Azur et le Théâtre communautaire d'Antibes,
- autoriser M. le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer ledit contrat ci-annexé,
- imputer la dépense :

Imputation budgétaire	Investissement				Fonctionnement		
	Exercice(s)	Chapitre(s)	Article(s)	N° Opération	Exercice(s)	Chapitre(s)	Article(s)
Dépenses					BP 2021	'011	6288
Recettes							

■ Décision

Proposition adoptée

59 voix pour

Détail des votes

Votes pour

M. Gaël PERDRIAU , M. Charles DALLARA , M. Frédéric DURAND , Mme Christiane JODAR , M. Gilles ARTIGUES , Mme Nicole AUBOURDY , M. Jean-Pierre BERGER , Mme Nora BERROUKECHE , M. Lionel BOUCHER , M. Denis CHAMBE , M. Marc CHASSAUBENE , M. Paul CORRIERAS , Mme Delphine JUSSELME , M. Samy KEFI-JEROME , Mme Siham LABICH , Mme Pascale LACOUR , M. Claude LIOGIER , Mme Brigitte MASSON , M. Patrick MICHAUD , Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE , Mme Nicole PEYCELON , Mme Nadia SEMACHE , M. Abdelouahb BAKLI , Mme Laura CINIERI , M. Gabriel DE ALMEIDA , Mme Véronique FALZONE , Mme Marie-Eve GOUTELLE , Mme Catherine GROUSSON , M. Jacques GUARINOS , M. Georges HALLARY , M. Lionel JOUFFRE , Mme Diarra KANE , M. Robert KARULAK , M. Jean-Pierre KOTCHIAN , Mme Cyrine MAKHLOUF , Mme Dominique MANIN , M. Thierry NITCHEU , M. Tom PENTECOTE , Mme Marie-Jo PEREZ , M. Jacques PHROMMALA , Mme Brigitte REGEFFE , Mme Laurence RICCIARDI , Mme Anne-Sophie RIOU , Mme Fanny RIVEY , M. Alain SCHNEIDER , Mme Catherine ZADRA , Mme Maryse ZOFFO , M. François BOYER , M. Germain COLLOMBET , M. Pierrick COURBON , Mme Isabelle DUMESTRE , M. Jean DUVERGER , M. Olivier LONGEON , M. Michel NEBOUT , Mme Christel PFISTER , M. Ali RASFI , Mme Danielle TEIL , Mme Julie TOKHI , Mme Laetitia VALENTIN

Pour Extrait
Le Maire

Gaël PERDRIAU